

LETTRE DU GOUVERNEUR D'AVAUGOUR AU  
MINISTRE (4 août 1663)

Monseigneur,

Par ma première dépêche j'ai fait voir la beauté et la fertilité du fleuve St-Laurent.

Par la seconde j'ai montré l'importance du poste de Québec et par les mémoires du sieur Dumont j'ai confirmé ces deux choses et lui en ai fait voir la vérité.

Par lui j'ai parlé des trois lieux de Plaisance, Gaspé et Cap Breton et surtout j'ai signé dans son instruction qu'il était à propos d'exagérer plus que jamais la cruauté des Iroquois afin de mieux couvrir les desseins que l'on pourrait prendre en ce pays, crainte que l'ignorance anglaise et la faiblesse des Hollandais ne s'y précautionnât et n'en prit jalousie.

Et de plus que l'on ne devait faire que très peu d'état de ce qu'ils y occupèrent, qui n'est à proprement parler qu'une côte pour des pêcheurs de petite considération au grand état de l'Amérique dont le fleuve de Saint-Laurent en est comme le centre qui le traverse d'un bout à l'autre.

Depuis son départ, après avoir considéré l'espérance que le Roi donne de vouloir prendre soin du pays, j'ai observé de plus près toutes choses, afin que la créance que Sa Majesté témoigne à la fidélité de mes services moyennant la grâce de Dieu ne soit pas vaine pour sa gloire ni inutile au bien de son état.

Selon quoi je vous dirai, Monseigneur, que les trois postes susnommés de Plaisance, Gaspé et Cap Breton présentement ne doivent être en aucune considération par la raison que ce sont pays arides qui ne peuvent subsister d'eux-mêmes et qu'il faut attendre que celui-ci les puisse soutenir où pour lors l'on travaillera tout de bon, tant pour la conservation que pour l'utilité de l'entrée du fleuve.

Il n'y a nul danger que les autres nations s'y établissent, d'autant que s'ils y viennent forts ils s'y con-

sommeront eux-mêmes et s'ils y viennent faibles ils n'y demeureront pas longtemps.

Je confirme la beauté et la fertilité tant des eaux que du rivage de ce grand fleuve, comme pareillement aussi l'importance du poste de Québec, que j'ai par ci-devant nommé l'entrée du plus beau et du plus grand état du monde.

Mais encore surtout je réitère qu'il est de conséquence de tenir désormais le secret des desseins de ce pays, à cause des hérétiques qui déjà y sont établis et qui sans doute appréhenderont d'en être un jour chassés. C'est pourquoi il est à propos de publier par toute voie l'extrême cruauté iroquoise, afin que par cette vérité l'on parvienne plus aisément à celle d'établir l'Évangile dans le climat du monde le plus sain et le plus avantageux.

Et enfin pour penser tout de bon à y planter les fleurs de lys, je ne vois rien de plus solide que de fortifier Québec, faire un fort sur sa droite de l'autre côté du fleuve et un autre à sa gauche sur la rivière de Saint-Charles, et cela soutenu par un envoi de trois mille hommes, comme j'ai ci-devant fait connaître par le chevalier du Cochet. Ainsi ce poste serait parfaitement établi et par lui une très grande affaire commencée.

Pour y bien parvenir il faut deux choses, la première cent mille écus pour les fortifications, et cent mille francs pour les magasins de guerre et de bouche.

La seconde, il faut que les trois mille soldats soient choisis non seulement pour la guerre mais aussi pour le travail, en sorte que venant en ce pays ils se proposent de venir ouvrir la tranchée d'une place et de retrancher un camp, ce qui leur semblera bien doux quand ils sauront que c'est pour l'établissement de leur fortune.

Pour la sûreté de la chose, il faut faire état de les entretenir trois ans, et dans la première année de leur faire donner du blé pour la semence, du travail de laquelle ils en recueilleront pour la seconde et du profit de la seconde ils en conserveront et mettront en réserve publique et enfin du fruit de la troisième ils en pourront vi-

vre à leur aise et seront alors suffisamment établis pour n'être plus à charge au Roi à la réserve de quelques gratifications qu'il plaira à Sa Majesté de faire aux principaux officiers.

Le tout ainsi exécuté, je confirme pour la troisième fois qu'il n'y a puissance au monde qui sorte les Français de Québec.

Avec la somme susdite, je pourrai mettre en six mois les trois postes en état de bonne défense et m'oblige d'en faire plus dans ce temps-là que la théorie ordinaire n'en saurait construire en quatre ans pour quatre fois autant d'argent, pourvu que l'on m'envoie des maîtres maçons, avec grand nombre d'ouvriers de cette profession.

Et non seulement cela, mais dans l'occasion, je soutiendrai ces postes avec la moitié moins d'hommes qu'il n'en faudrait en d'autres travaux plus communs et de plus grand prix.

Québec ainsi fortifié et ainsi soutenu doit être regardé pour la pierre fondamentale de dix provinces, selon ce qui se pourra remarquer dans un brouillon de carte que j'envoie, qui distingue trois cents lieues d'étendue le long du fleuve.

Et ces dix provinces établies de la même façon qu'à Québec peuvent être considérées pour l'assurance de cent autres.

En un mot si le Roi veut penser à établir ces dix provinces, il peut se dire maître de l'Amérique et tous les hérétiques n'y demeureront qu'autant qu'il lui plaira.

Au cas que Sa Majesté ne veuille encore poursuivre ce dessein, quand Québec sera établie rien ne le pressera, mais sans cela l'établissement des Français ne doit être compté pour rien; il a été trop légèrement commencé pour le maintenir et l'assurer sans dépenses.

Finalement après toutes réflexions pour penser tout de bon à ce pays, il faut être fortement persuadé que non seulement les trois postes de Plaisance, Gaspé et Cap Breton, celui des Anglais, Hollandais et Suédois, non plus que la défaite des Iroquois ne font pas une affaire tout cela n'est qu'un faible accessoire et le temps qu'on y

emploie est non seulement perdu mais encore fait tort au principal.

Selon moi, la première démarche à faire est ce que j'ai dit ci-dessus au regard de Québec, à quoi j'ajoute un poste au Bic pour recevoir plus facilement les choses qui viennent de France et là y retirer le nombre de vaisseaux qu'il plaira au Roi, pour être non seulement maîtres de la rivière mais aussi pour aller vers le nord y chercher divers avantages que l'on assure s'y trouver.

La seconde pensée est celle d'envoyer au plus tôt trois mille hommes effectifs dans le poste des Iroquois non seulement pour dissiper cette canaille mais encore pour traverser le progrès des hérétiques et de plus s'ouvrir de ce côté-là une communication à la mer qui n'est pas sujette aux glaces comme dans ces quartiers.

Ce qui se peut facilement en divers lieux et particulièrement en faisant un fort sur la même rivière où les Hollandais ont construit une méchante redoute de bois qu'ils appellent le Fort d'Orange, ce qu'ils ne doivent ni ne peuvent empêcher sur le juste prétexte de la guerre que les Iroquois nous ont faite sans sujet.

La troisième défense sera tout le long de la rivière Richelieu jusqu'au lac de Champlain et ce troisième poste, étant au milieu des deux autres, servira de communication très utile et très avantageuse.

Que si après cela Sa Majesté veut bien passer plus outre, qu'en toute diligence elle garnisse toutes les dix provinces du même soin que les premières et sans doute elle sera le maître du plus beau et du plus grand empire du monde.

De cette vérité il n'y a point d'homme d'expérience qui n'en convienne.

Mais parce que l'affaire est de grande importance, je la reprends pour la troisième fois et lui donne trois faces.

La première sera que si le Roi n'y pense de la bonne façon et ne s'y veut pas plaire, il ne faut qu'en laisser la conduite à l'évêque et aux missionnaires qui peu à peu se tireront de leur misère tout le mieux qu'ils pourront.

La seconde, pour peu que Sa Majesté médite là-dessus, il ne peut pas montrer ses soins à moins que de faire au plutôt la première dépense à Québec, laquelle assurément subsistera d'elle-même.

Pour la troisième, pour peu qu'elle désire passer plus avant, il n'y a point à hésiter ; il faut faire état dix ans durant de quatre cent mille francs d'argent, chaque année et de trois mille hommes de pied avec leur entretien pour trois ans.

Je ne doute pas qu'il se trouve de ces gens, lesquels veulent d'abord voir le profit des choses avant que d'en prendre la peine à raisonner sur ces desseins dans ces basses lumières, mais de les écouter n'est autre chose que tentation, puisque le bon sens ne croira jamais que tout ce qui se trouve sur la terre ne se rencontre pas dans la plus grande et la plus belle de ses parties.

Que si la dépense en est considérable, il est certain qu'à l'avenir l'utilité comme la gloire le sera sans comparaison davantage.

Quant au premier, je laisserai parler les laboureurs, charpentiers et chercheurs de mines, et pour l'autre, je me servirai d'un exemple.

La ville de Genève pour être sur un lac de vingt-six lieues de circuit, entourée de ses alliés qui la peuvent aisément secourir, pour cela est très considérable qui d'ailleurs ne serait qu'une place de tranchée à un corps de douze mille hommes.

Si donc il en va de la sorte pour un poste si médiocre, que sera-ce de plusieurs sur divers lacs de plus grande considération.

Et de plus que sera-ce des provinces entières établies sur le grand fleuve Saint-Laurent dont les eaux avec tous ces lacs n'en font qu'une, qui n'a point d'autre entrée que Québec, si ce n'est dans de simples canots d'écorce.

Le Roi qui, par la grâce de Dieu, est né dans les plus grandes occasions, qui les a surmontées dans un âge où à peine les autres les ont vues dans l'histoire en fera le discernement et mieux qu'aucun de son royaume en con-

naîtra les avantages et je ne doute pas que le même qui lui en a donné le mérite ne le conserve aussi pour ce grand oeuvre.

Lorsque je considère la fin des guerres de l'Europe depuis cinquante ans et le progrès que dans dix l'on peut faire ici, non seulement mon devoir m'oblige mais me presse d'en parler hardiment.

Après quoi il ne me reste rien plus qu'à demander à Dieu la grâce de son esprit pour l'adoration éternelle des louanges de sa volonté, dans les pensées de sa Majesté, et de tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher afin de recueillir un jour les fruits abandonnés depuis tant de siècles dans un lieu où tous les jours l'échantillon des choses nous découvre qu'elles y sont plus abondantes qu'autre part.

La description grossière du fleuve Saint-Laurent est de savoir que depuis Gaspé jusqu'à Québec il y a six vingt lieues, de Québec à Montréal plus de soixante, du Montréal à sept ou huit lieues plus haut elle fait deux branches dont l'une va trouver à quarante lieues un lac appelé Ontario, ce qui veut dire en sauvage le beau Lac, il a deux cents lieues de circuit, il répand ses eaux du côté du sud vers la Nouvelle Hollande et la Nouvelle Suède.

L'autre branche va au pays des Hurons et se jette à deux cents lieues de là dans un lac appelé la *mer douce*, à cause de son extrême grandeur, dont le circuit est estimé à plus de cinq cents lieues.

De celui-là à cent lieues plus loin l'on en rencontre un autre appelé le lac Supérieur duquel comme l'on croit les eaux s'en vont à la nouvelle Espagne et selon la commune opinion ce devrait être le milieu du pays.

Ainsi la longueur de ce fleuve n'aurait pas moins de huit cents lieues. Savoir depuis Gaspé jusqu'au milieu du lac Supérieur où aucune puissance considérable n'a d'autre entrée que par ici.

Je me trompe beaucoup si cela ne suffit pas pour établir un grand dessein et pour en douter il faudrait que

j'eusse oublié tant de dépenses vaines que j'ai vues en divers endroits.

Le cinquième de février, nous avons eu un tremblement de terre qui a duré près d'un demi quart d'heure, assez fort pour nous engager à un bon acte de contrition. Il a continué de temps en temps durant neuf jours et a paru jusqu'au dernier du mois mais toujours en diminuant.

Et comme ces choses non communes rangent parfaitement les Chrétiens à leur service, il est à croire que dans le coeur des autres elles y portent puissamment la terreur et la crainte particulièrement parmi cette canaille d'Américains habitués de sacrifier au démon pour savoir l'avenir.

Après ce dessus écrit le 7 juillet arriva ici un vaisseau qui m'apprit par quelques lettres de mes amis que les ordres du Roi pour ce pays étaient changés, et qu'au lieu d'un secours de deux mille soldats, il n'y venait seulement quelques femmes et quelques valets.

Cinq jours après, il arriva quatre députés de nos ennemis me demandant la paix et du secours contre les leurs et j'ose dire que si celui de Sa Majesté fut venu, j'eusse pu en trois mois de temps affranchir le pays de l'esclavage sous lequel il gémit depuis plus de soixante ans. Mais il n'y a que du temps perdu puisqu'il n'est rien au monde de plus aisé pourvu qu'il plaise au Roi d'en faire la dépense.

Et cela est si vrai que pour en rendre un compte plus exact et pour obéir aux ordres de me retirer qui me viennent je n'ai pas jugé à propos de les attendre davantage, laissant à Québec de fort bons officiers et l'ordre nécessaire pour maintenir les choses et en rendre compte à tous ceux qui les portent.

Au reste, Monseigneur, vous savez que c'est entièrement contre mes ordres que mon secrétaire vous a importuné d'une justification contre des gens qui ignorent trop ma profession pour en être les juges.

Lorsque je leur permis de s'en venir en cour je ne doutais aucunement qu'ils n'y fissent des vers à ma lou-

ange, mais l'intérêt du service du Roi et quarante ans d'expérience acquise sous les plus honnêtes gens qui aient commandé me semblaient mettre fort à couvert contre de si basses lumières et pour finir cette escarmouche, je me contenterai pour le respect que je dois à leurs robes, de vous assurer, Monseigneur, que par la grâce de Dieu j'ai non seulement bien et fidèlement servi, mais fort heureusement, selon les moyens que j'ai eus, et que jamais mes actions mieux connues n'exciteront la colère du Roi, ni de la Reine mère, c'est du dernier respect.

Monseigneur,

Votre très humble et très  
obéissant serviteur,

Dubois d'Avaugour

Gaspé, le 4 août 1663 (1).

*Mémoire de ce qui seroit à faire pour se fortifier contre les  
insultes des Iroquois en Canada (1663)*

Premièrement :

Vis-à-vis de Québec, de l'autre côté de la grande rivière, il serait nécessaire d'y faire un fort ; mais le moindre suffirait en cet endroit, même une redoute pourvu qu'elle fut bonne et bien palissadée.

Douze lieues au-dessus de Québec, il en faudrait faire deux, des deux côtés de la rivière qui peut avoir en cet endroit un quart de lieue de large, savoir : l'un à la Roche Brulée et l'autre au Cap de Lauzon ; il serait nécessaire que ces deux forts fussent garnis de quelque artillerie ; mais du reste ils pourraient se faire sans grande dépense, toutefois il les faudrait plus forts que le premier.

Aux Trois-Rivières qui sont à trente lieues de Québec, il y faudrait faire un autre fort vis-à-vis, de l'autre côté de la rivière, au sud de même que celui vis-à-vis de Québec.

Trois lieues au-dessus des Trois-Rivières où est le lac St-Pierre le pays est fort bon et est tout distribué aux habitants du pays ; mais ils ne le sauraient cultiver à

---

(1) Archives de la province de Québec.

cause des Iroquois qui viennent fondre en cet endroit plus qu'en aucun autre ; il faudrait y bâtir deux forts des deux côtés de la rivière, l'un à la Pointe du lac Saint-Pierre, l'autre vis-à-vis à l'embouchure de la rivière Nicolet à demi lieue de rivière l'un de l'autre qu'il faudrait garnir d'artillerie et il faudrait que ces deux forts fussent bons et beaucoup meilleurs que les précédents, toutefois il ne serait pas besoin qu'ils fussent réguliers, non plus que les précédents, mais seulement des demi-bastions du côté de la rivière et du lac et le reste en manière de redoute.

A douze lieues des Trois-Rivières, il y avait autrefois un fort de quatre bons bastions bien réguliers et bien revêtus nommé le fort de Richelieu qui incommodait prodigieusement les Iroquois, attendu qu'étant bien garni d'artillerie et la rivière étant en cet endroit plus étroite qu'en aucun autre les Iroquois ne pouvaient absolument passer par la rivière et étaient obligés pour descendre dans le pays, de faire un détour de trois ou quatre lieues dedans les bois, ce qui était cause qu'ils y venaient moins et nous laissaient plus en repos et présentement si l'on rétablissait le dit fort, ils iraient encore beaucoup moins que par le passé, attendu les autres forts, que de supposer qu'on bâtirait au-dessous dont je viens de parler ci-dessus : depuis plusieurs années le pays ayant été beaucoup abandonné et les Iroquois s'appliquant à surprendre le dit fort, à cause de l'incommodité qu'il leur donnait, ils ont trouvé grande facilité à le faire, attendu le peu de garnison qui y était dans les derniers temps, de sorte qu'il l'ont pris, brûlé les maisons et rasé entièrement les fortifications. Maintenant il serait nécessaire de rebâtir là un fort de quatre bons bastions bien réguliers et de le bien munir de bonne artillerie, cet endroit étant plus important que tout autre mais je crois qu'il suffirait pour épargner la dépense que les fortifications fussent de terre avec de bonnes palissades sans les revêtir de pierres.

De là, à dix-huit lieues, où est le Montréal, il ne serait besoin d'aucunes fortifications et pour le petit pays

du Montréal il y a déjà plusieurs redoutes qui suffiraient, pourvu qu'on fit un peu de dépense à les rétablir et y mettre des soldats.

Voilà l'unique moyen ne voulant ou ne pouvant pas aller dans le pays des Iroquois, de nous mettre à couvert de leurs insultes, attendu que tous les dits forts étant garnis de bon nombre de soldats, il faudrait en détacher incessamment pour garder les côtés de la rivière de l'un à l'autre fort.

Car pour ce qui est de couper les arbres et les mettre en traverse, ou de planter des palissades pour mettre notre pays à couvert, cela serait apparemment inutile attendu que l'étendue du pays qu'il faudrait palissader ou traverser d'arbres, est assez prodigieusement grande ; il serait impossible avec les quinze cents hommes que le Roi fait état d'y envoyer, de le pouvoir si bien défendre que les Iroquois qui portent chacun une hache comme leur principale arme, ne trouvassent facilité à les couper et s'ouvrir passage en tel endroit qu'ils voudraient.

Pour ce qui est de partir de Québec pour aller les combattre dans leur pays, la chose paraît presque impossible, attendu qu'il y a deux cents lieues de l'un à l'autre et qu'il y a plusieurs sauts ou chûtes d'eau dans la grande rivière, qui la met hors d'état d'être navigable pour y porter les équipages de guerre nécessaires, les sauvages étant contraints dans ces endroits de mettre pied à terre et de porter leurs barques jusque par de là le saut, et pour ce qui est d'aller par terre, tout le pays n'étant que bois et montagnes, il faudrait auparavant en avoir assez défriché pour laisser un passage, ce qui serait une chose de longue haleine et de fort grande dépense, ou plutôt impossible, attendu que le pays n'est pas assez peuplé pour fournir en peu de temps assez de monde pour faire un si grand travail.

Si les Hollandais voulaient donner passage aux troupes du Roi, la chose serait fort facile en allant débarquer les troupes dans les pays des Hollandais, qui n'est éloigné que de douze lieues de celui des Iroquois et où il y a une grande et forte navigable rivière qui va di-

rectement dans le dit pays des Iroquois, sur laquelle on pourrait facilement conduire les dites troupes avec tous les équipages de guerre.

Le major de Boston qui est la ville capitale des Anglais en ce pays-là, lequel on appelle le major Québin a autrefois fait entendre que si l'on lui voulait donner seulement vingt mille francs il entreprendrait de défaire entièrement les Iroquois, l'on pourrait s'informer si les Anglais seraient encore dans cette même résolution et quand le roi donnerait aux Anglais infiniment davantage que cette somme pour défaire les Iroquois, il gagnerait encore assurément beaucoup, et mettrait en peu de temps le pays en état d'être fort cultivé et valoir beaucoup.

Si l'on veut voir à combien pourrait monter la dépense pour construire tous les dits forts dont j'ai parlé ci-dessus, il ne faut pas oublier qu'il faut dans chacun bâtir nombre de maisons suffisant pour mettre les officiers et soldats à couvert.

Il serait outre cela nécessaire d'obliger les habitants du pays de défricher dans le terme d'une année, toutes les terres qui leur ont été données à chacun, à faute de quoi au bout du dit temps il faudrait donner le restant à défricher à ceux que l'on fera passer de nouveau dans le pays, afin que par ce moyen l'on fut plus proche les uns des autres, et que le pays étant défriché, se trouvât plus découvert ce qui serait un fort grand avantage contre les Iroquois.

Mrs de la Compagnie ont des magasins sur le bord de la Mer, il serait nécessaire dans l'accommodement que le Roi fera avec la dite compagnie que les dits magasins retournassent à Sa Majesté parce qu'ils nous seraient tout-à-fait nécessaires et en partant d'ici, il nous faudrait un ordre du Roi, afin que les commis de la dite compagnie ne fissent aucune difficulté de me les remettre entre les mains.

Il faut encore observer dans le dessein que l'on a d'y envoyer cette année des familles, qu'il faut envoyer autant de poinçons de farine que l'on y enverra de bouches,

pour leur nourriture jusqu'au temps que les terres qu'ils pourraient défricher produisent, attendu que le pays n'en porte que bien juste pour ceux qui y sont déjà.

Lorsque l'on y enverra des troupes il faudra prendre les mêmes mesures pour les vivres et ne s'attendre point au pays (1).

---

LETTRE DU PERE MENARD A UN DE SES  
CONFRÈRES

---

Mon R. P.

Pax Christi.

Je vous écris probablement le dernier mot, que je souhaite être le sceau de notre amitié jusques à l'éternité, *am quem Dominus Jesus non dedignatur amare, quamquam maximum peccatorem: amat enim quem dignatur sua Cruce: que* votre amitié, mon bon Père, me soit utile dedans les fruits souhaitables de vos Saints Sacrifices. Dans trois ou quatre mois, vous pourrez me mettre au Memento des morts, vu le genre de vie de ces peuples, mon âge et ma petite complexion: nonobstant quoi, j'ai senti de si puissants instincts et j'ai vu en cette affaire si peu de nature, que je n'ai pu douter qu'ayant manqué à cette occasion, je n'en dusse avoir un remords éternel. Nous avons été un peu surpris, pour ne pouvoir pas nous pourvoir d'habits, et d'autres choses, mais celui qui nourrit les petits oiseaux et habille les lys des champs aura soin de ses serviteurs; et quand il nous arriverait de mourir de misère, ce nous serait un grand bonheur.

Je suis accablé d'affaires; tout ce que je puis, c'est de recommander notre voyage à vos Saints Sacrifices, et vous embrasser du même coeur que j'espère faire dans l'éternité.

Mon R. P.

Votre très humble et affectionné serviteur en Jésus-Christ,

R. Ménard

Des Trois-Rivières, ce 27 d'août, à 2 heures après minuit. 1660 (*Relation des Jésuites, 1659-1660*). (2)

---

(1) Mémoire attribué au gouverneur d'Avangour.

(2) Moins d'un an plus tard, le 7 ou 8 août 1661, le Père Ménard trouvait la mort dans les bois du Wisconsin où il s'était égaré.